

Questions orales

[Traduction]

ON DEMANDE UN MORATOIRE AUX SAISIES DE FERMES—LE
PROJET DE LOI C-653

L'hon. John Wise (Elgin): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au leader parlementaire du gouvernement. Tous les députés de notre parti estiment que la situation est très grave. Je sais que certains ont pris diverses positions en public, tant à la Chambre qu'à l'extérieur. Je demande simplement au leader parlementaire d'accepter la position que mes collègues et moi-même défendons depuis longtemps, à savoir que pour résoudre ce problème, le leader parlementaire du gouvernement devra tout d'abord faire immédiatement le nécessaire pour imposer un moratoire à court terme. Deuxièmement, il faut renvoyer le projet de loi d'initiative parlementaire C-653 immédiatement et sans le débattre à un comité, par exemple au comité permanent de l'agriculture ou au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. En fait, le premier conviendrait mieux parce qu'il compte un plus grand nombre de membres. Pour autant que je sache, cette initiative ne nuira pas aux entretiens qui se sont déroulés entre les leaders à la Chambre.

Le leader parlementaire du gouvernement est-il en mesure de nous donner un engagement ferme à ces deux égards? Dans l'affirmative, je puis lui assurer que cela contribuera fortement à résoudre les problèmes qui assaillent nos agriculteurs. Nous pourrions également mettre un terme à la grève de la faim commencée dans la prison de Stratford par le président de l'Association pour la survie des agriculteurs canadiens.

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, il m'est difficile de donner une réponse précise au député sans dévoiler officiellement l'essentiel des entretiens que j'ai eus avec son leader parlementaire. Si ce dernier m'y autorise, je pourrais faire part à la Chambre de l'offre que je lui ai faite. Je n'ai rien à cacher. Je vois que le député fait signe que non. S'il avait accepté, le député d'Elgin en aurait été fort heureux.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. John Wise (Elgin): Madame le Président, tout le monde sait pourquoi mon collègue, le leader parlementaire de l'opposition, fait signe que non.

M. Nielsen: Nous ne pouvons pas vous croire.

M. Wise: Dans ce cas précis, ces entretiens ne sont pas vraiment nécessaires. J'ai fait au leader parlementaire du gouvernement une proposition très raisonnable. Est-il en mesure aujourd'hui de l'accepter, oui ou non, madame le Président? Cette proposition pourrait régler le problème.

Chacun d'entre nous sait que l'étude du projet de loi d'initiative parlementaire C-653, qui porte sur cette même question, ne peut pas se faire en une ou deux séances. Tous les députés et tous les intéressés se rendent compte que pour que quelque chose de concret sorte des délibérations du comité, il nous faut compter sur l'appui sans réserve de nos organismes de prêts traditionnels, qui devront s'engager à continuer à collaborer

avec tout le secteur agricole, pour permettre aux agriculteurs canadiens d'obtenir les capitaux dont ils ont besoin pour produire les denrées alimentaires destinées aux Canadiens et également à des centaines de milliers de gens à travers le monde. Le leader parlementaire peut-il nous faire cette promesse?

● (1420)

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, tous ceux qui ont assisté à la période des questions hier savent que l'on nous a demandé précisément d'organiser une réunion entre leaders parlementaires pour examiner cette question. C'est le très honorable député de Yellowhead qui a fait cette proposition. Il va de soi que nous étions prêts hier à renvoyer la loi sur les faillites au comité et à proposer les amendements qui s'imposent. C'était l'une des solutions proposées jeudi dernier par le député lui-même, ou du moins en a-t-il parlé dans sa question en intervenant à la Chambre jeudi dernier.

Nous sommes disposés aujourd'hui à aller plus loin et à renvoyer autre chose au comité concerné, mais nous ne pouvons aller de l'avant parce que nous devons attendre la réponse du leader parlementaire du député. C'est pourquoi, si retard il y a, ce n'est pas la faute du gouvernement. Nous étions disposés à agir hier et nous le sommes encore aujourd'hui, mais nous devons attendre que le représentant du parti du député nous donne sa réponse.

* * *

LES FINANCES

ON DEMANDE DE RÉDUIRE LA TAXE SUR LES CARBURANTS
AGRICILES

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné que le coût élevé de l'énergie est l'un des facteurs qui handicapent le plus les agriculteurs qui essaient tant bien que mal de survivre en ces temps difficiles, et que l'OPEP a sabré le cours mondial du pétrole, est-ce que le ministre des Finances compte intervenir immédiatement et réduire la taxe fédérale sur les carburants agricoles, afin d'atténuer un peu les frais d'exploitation élevés des agriculteurs?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je rappelle au député que si le prix du pétrole baisse au Canada, il baissera partout ailleurs aussi. En outre, la plupart des taxes prélevées sur le pétrole sont imposées par les autorités provinciales.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: En fait, il suffit d'examiner les données par province pour constater que les provinces prélèvent la grosse part des impôts.

Pour ce qui est du gouvernement fédéral, toutes les questions fiscales se rapportent au budget et le député devra attendre le dépôt de ce document pour voir s'il renferme ou non des mesures en ce sens.